

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 134 (2013)
Heft: 5

Rubrik: Commission d'élevage

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Info – Station Hongrin 2013

Chers collègues,

L'Association vaudoise des stations de fécondation de reines vous remercie de bien vouloir prendre note de l'information suivante.

Comme vous l'avez appris par la *Revue suisse d'Apiculture*, les périmètres de sécurité des stations de l'Hongrin et de Vermeilley sont actuellement totalement protégés par un arrêté cantonal de 2011. Celui de la station de l'Hongrin est également protégé dans sa partie nord par décision du Canton de Fribourg en 2012.

Cependant, en 2012, l'inspecteur régional des ruchers du Pays d'En-Haut (région Château-d'Œx – l'Hongrin) a dû dénoncer un cas de violation de cet arrêté sur territoire vaudois. Ainsi, durant la seconde partie de la saison, les fécondations des reines ont été perturbées. Aujourd'hui, ce problème est réglé.

D'une part, les responsables de la station de l'Hongrin ont œuvré rapidement cet automne pour assurer le bon déroulement des fécondations en 2013. D'autre part, le Service de l'agriculture du canton de Vaud a adressé en mars 2013 un courrier individuel à tous les apiculteurs vaudois rappelant le contenu de l'Arrêté et les zones de protection exactes. Nous attirons ici l'attention des apiculteurs transhumants non vaudois sur le fait que le non-respect de cet arrêté prévoit une amende allant jusqu'à Fr. 10000.–!

Vous pouvez donc fréquenter la station de l'Hongrin en confiance durant l'année 2013. Faites-le savoir à vos collègues éleveurs.

Les responsables de l'Association vaudoise des stations de fécondation de reines vous souhaitent la bienvenue en 2013 à La Grande-Enne, Vermeilley et l'Hongrin.

Association vaudoise des stations de fécondation de reines.

P.-S. Comme à l'accoutumée, la station de l'Hongrin offre la possibilité aux membres dévoués qui participent à la **journée de débroussaillage** de monter en même temps leurs ruchettes en station. Nous vous y attendons à **8h le samedi 25 mai 2013**, soit une semaine avant l'ouverture officielle de la station. Veuillez vous annoncer auprès de François Andrey au 026 924 52 30, 48 heures avant. Une agape est prévue pour tous les travailleurs.

Stations de fécondations de reines SAR «A» pour 2013

Bonatchiesse: Station ouverte samedi 15 juin, lignée R253, 1^{re} année
Réservée aux moniteurs éleveurs, ainsi qu'aux éleveurs désignés par la CE-SAR
Responsable: Jean-Louis Gabbud, tél. 027 776 29 24 ou 079 784 04 67
Auxiliaire: Pierre Besse, tél. 079 449 48 32

Les Toules: Station ouverte samedi 8 juin, lignée SM89, 1^{re} année
Responsable: Philippe Sarrasin, tél. 027 783 33 47
Auxiliaire: Simon Pannatier, tél. 079 302 39 48

Moiry: Station ouverte samedi 22 juin, lignée B20x13 2^e année
Responsable: Georges Solioz, tél. 079 606 29 12
Auxiliaire: Jean-Paul Antille, tél. 079 288 07 46

Montées des stations valaisannes uniquement le samedi de 7 h à 9 h
Dernière montée des stations valaisannes: samedi 27 juillet.

Vermeilley: Station ouverte samedi 15 juin, 7 h ou 19 h, mère Slo07/51-208-506-2009
Semaines suivantes, les samedis de 19 h à 20 h. Dernière montée: samedi 20 juillet
Responsable: Alain Jufer, tél. 079 473 78 27
Auxiliaire: Daniel Morel, tél. 079 623 60 47

L'Hongrin: Station ouverte samedi 1^{er} juin, lignée 01P, 1^{re} année
Montées le samedi de 6 h à 7 h
Responsable: François Andrey, tél. 026 924 52 30.
Auxiliaire: Jacques Linder, tél. 021 466 43 12

Grande-Enne: Montée samedi 1^{er} juin, 7 h, mère B20x13 51-206-1047-2010
Descente des ruchettes samedi 15 juin, 7 h ou 19 h

Petit-Mont: Station ouverte samedi 1^{er} juin, lignée 01P, 1^{re} année.
Montées le samedi de 7 h à 8 h et le mercredi de 19 h à 20 h
Responsable: Michel Limat, tél. 026 466 55 47
Auxiliaire: Laurent Clément, tél. 079 400 63 05

Dernière montée au Petit-Mont: samedi 20 juillet.

- ◆ L'accès aux stations est autorisé en ayant avisé le responsable **48 heures** avant la montée
- ◆ L'éleveur respectera le calendrier et l'horaire établi
- ◆ Il remettra la déclaration de montée en station au responsable de la station ou dans la boîte prévue à cet effet
- ◆ L'entrée en station est formellement interdite en dehors des heures d'ouverture
- ◆ L'éleveur se soumettra aux ordres du responsable
- ◆ Les frais sont fixés à Fr. 4.- par ruchettes qui seront facturés en fin de saison
- ◆ Les ruchettes devront être marquées aux initiales de l'éleveur de façon visible
- ◆ Les nourrisseurs devront être garnis en suffisance de nourriture solide sans miel
- ◆ Les ruchettes seront peuplées d'abeilles filtrées et traitées contre le varroa

Pour la commission d'élevage: A. Jufer